



HAL
open science

Les chemins de la création d'activités dans les villes petites et moyennes

Helene Mainet, Jean-Charles Edouard, Jean-Baptiste Grison

► **To cite this version:**

Helene Mainet, Jean-Charles Edouard, Jean-Baptiste Grison. Les chemins de la création d'activités dans les villes petites et moyennes. Symposium PSDR - Les chemins du développement territorial, Jun 2012, Clermont-Ferrand, France. halshs-00733807

HAL Id: halshs-00733807

<https://shs.hal.science/halshs-00733807v1>

Submitted on 19 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : Les chemins de la création d'activités dans les villes petites et moyennes : interactions entre territoires, structures d'accompagnement et créateurs

Auteurs :

MAINET Hélène Helene.MAINET@univ-bpclermont.fr

EDOUARD Jean-Charles J-Charles.EDOUARD@univ-bpclermont.fr

GRISON Jean-Baptiste jbgrison1@gmail.com

Coordonnées : CERAMAC, Université Blaise Pascal

Maison des Sciences de l'Homme

4 rue Ledru - 63057 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Courriel : ceramac@univ-bpclermont.fr

Tél. : 04 73 34 68 14 / Fax : 04 73 34 68 16

Mots-clés (5 max.) : création d'activités, développement territorial, leviers d'action, créateurs, villes petites et moyennes

Communication issue du PSDR **CREACTE** (Création d'activités nouvelles et d'emplois : Facteurs d'émergence, de développement et modes de gouvernance) **Rhône-Alpes Auvergne**

1- Objectif de la communication

Le programme PSDR CréActe porte sur le maintien et la création d'emplois dans les territoires ruraux à travers l'analyse des facteurs d'émergence et des systèmes d'organisation collective qui les favorisent. A côté des territoires ruraux étudiés, un volet de recherche vise à apporter un élément comparatif en étudiant ces mêmes processus de création dans des villes petites et moyennes des deux régions concernées. En effet, les agglomérations du bas de la hiérarchie urbaine sont étroitement associées aux territoires ruraux qu'elles ont tendance à polariser. La présente approche comparative a pour ambition d'aboutir à une analyse fine des dynamiques territoriales en matière de création d'activités et d'emplois, en introduisant des nuances, à travers la distinction petites villes / villes moyennes / espaces rural.

La communication a pour objectif de présenter les principaux résultats de cette recherche en insistant sur les résultats obtenus. Il s'agit de montrer ce que les zooms sur la création d'activités dans les villes petites et moyennes apportent à la compréhension des processus étudiés dans les territoires ruraux, de valider ou non les hypothèses initiales du programme CréActE et d'apporter des éléments de préconisation sur les leviers favorables à la création d'activités.

2- Originalité du sujet

L'approche territoriale mise en avant grâce à la comparaison entre territoires ruraux et villes petites et moyennes est particulièrement intéressante pour affiner l'analyse des processus de création d'activités à travers les représentations de trois familles d'acteurs : créateurs d'activités, structures d'accompagnement et territoires.

Les résultats obtenus par le programme CréActe sur des terrains ruraux variés ont mis en valeur la pertinence des modèles du **triptyque de co-crédation** (territoires, accompagnements, créateurs) et de **l'encastrement** qui se sont avérés intéressants pour conduire l'analyse complexe des processus de création d'activités, dans une perspective d'activation de l'action publique locale. En partant des résultats « ruraux », l'éclairage « urbain » permet de confirmer pour partie les modèles mais aussi de les affiner.

3- Méthode

Huit villes petites et moyennes ont été choisies pour apporter cet éclairage comparatif. En Auvergne, Thiers, Ambert, Issoire, Brioude et Montluçon ; en Rhône-Alpes, Aubenas, Privas et Roanne (Tabl. 1).

Tableau 1 - Population des aires urbaines étudiées

Région	Villes	Nombre d'habitants de l'aire urbaine en 2008	Taux moyen annuel de variation 1999-2008 (en %)
Auvergne	Thiers	18 233	-0,5
	Ambert	11 240	-0,2
	Issoire	26 371	+0,8
	Brioude	13 849	+0,5
	Montluçon	79 857	0,0
Rhône-Alpes	Aubenas	57 431	+1,2
	Privas	20 258	+0,4
	Roanne	105 612	0,0

Sources : INSEE 2010

Le choix de ces villes petites et moyennes a été fait selon plusieurs critères :

- critères démographiques, pour voir si un effet taille était visible (différenciation entre les petites villes et les villes moyennes) ;
- critères de localisation par rapport aux pôles urbains plus grands (Issoire ou Brioude proches de Clermont-Ferrand et de l'axe autoroutier de l'A75, etc.) ; villes plus « isolées » (Ambert, Aubenas, Privas...)
- choix de profils socio-économiques variés (territoires fragiles liés à des pertes d'emplois industriels et de populations comme Thiers, Ambert, Roanne ou Montluçon, en situation de relance plus ou moins avancée ; territoires plus dynamiques comme Issoire et Brioude, Aubenas ou Privas).

Sur le plan méthodologique, des grilles d'entretien et des questionnaires comparables à ceux des autres volets de recherche ont été utilisés pour interroger des accompagnateurs à la création et des créateurs d'activités.

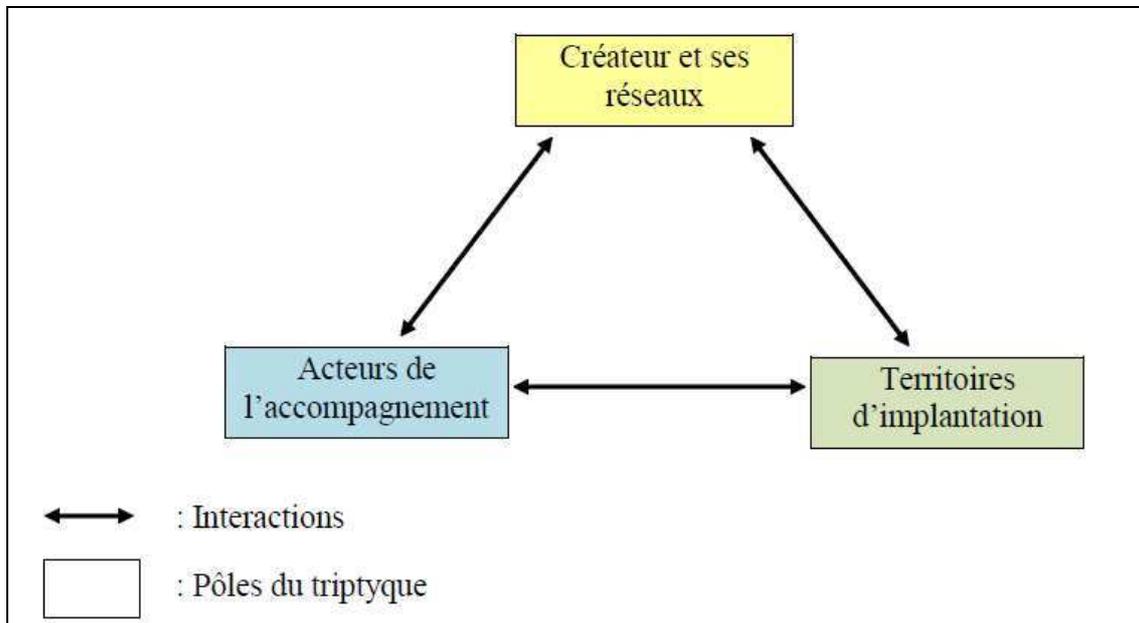
4- Résultats : les enseignements comparatifs par rapport aux modèles initiaux de CréActE

Il paraît pertinent de reprendre les trois entrées thématiques du programme CréActE (territoires, créateurs et accompagnement) pour analyser les différences/similitudes entre territoires urbains et ruraux (triptyque de la co-crédation et encastrement).

L'hypothèse centrale du projet CréActE est que toute création est une co-crédation. Il est alors possible de schématiser le système des facteurs sociaux mais aussi spatiaux et territoriaux dans le processus de création d'activités nouvelles et d'emplois, avec un pôle des

configurations sociales, à savoir les systèmes d'acteurs (créateur, collectivités locales, accompagnateurs et les autres acteurs) et leur organisation, encadrés dans des configurations territoriales présentant divers potentiels (à la fois en termes de besoins et de ressources).

Figure 1- Le triptyque de co-création



Source : CréActE, VR1

a- Premier pôle du triptyque : l'accompagnement à la création d'activités

Dans les villes petites et moyennes comme dans les territoires ruraux, l'accompagnement peut se faire dans différents champs de compétences (l'information, le suivi, le financement, la formation, l'appui immobilier et technique, le test, la recherche et la mise en réseau).

- Diversité des acteurs et enjeux de lisibilité de l'accompagnement

De nombreuses structures existent avec des rôles très divers (les chambres consulaires, les EPCI, les PNR, les associations, etc.). Dans des villes moyennes comme Roanne et Montluçon, ce ne sont pas moins de 16 à 18 structures impliquées dans l'accompagnement qui ont été interrogées.

Il existe une réelle interconnaissance des acteurs de l'accompagnement dans les villes petites et moyennes et leur rôle est considéré comme déterminant dans l'appui à la création d'activités. On observe une bonne intégration et complémentarité potentielle des différents acteurs qui se connaissent mais, pour autant, ne travaillent pas nécessairement ensemble dans les faits.

Avec la diversité des structures d'accompagnement à la création d'activités et d'emplois et de leurs rôles respectifs, il est parfois difficile pour le créateur de s'orienter et de s'adresser au bon interlocuteur. De nombreux créateurs n'utilisent pas, voire ne jugent pas indispensable de disposer d'accompagnement à la création (dans les enquêtes auprès des créateurs de Montluçon et Roanne, plus de la moitié d'entre eux n'a pas eu recours à une structure d'accompagnement et pense qu'il aurait été possible de créer son activité sans accompagnement). La diversité des structures d'accompagnement, plus grande en milieu urbain qu'en zone rurale, n'est donc pas nécessairement un atout à la création d'activités si l'accès des porteurs de projet n'est pas clarifié et facilité.

De même, les structures d'accompagnement ne sont pas davantage situées sur le territoire que dans le rural (logique d'éloignement géographique entre certaines structures et les créateurs). C'est particulièrement flagrant pour les petites villes mais aussi dans les villes moyennes avec des structures majoritairement situées dans les villes « capitales » comme Moulins et Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et Lyon. La proximité géographique n'est donc pas forcément plus grande entre créateurs et accompagnateurs.

- Une moindre implication directe des élus locaux qu'en milieu rural

Une des spécificités du milieu urbain est le moindre niveau d'implication des acteurs politiques locaux. En effet, l'élu rural semble beaucoup plus directement impliqué que l'élu urbain dans le processus de création d'activités, qui, pour autant, est loin d'être désintéressé par le développement économique de son territoire. Quoi qu'il en soit, les élus des petites villes ne sont pas en première ligne pour encourager et favoriser la création d'activités, mais cela est avant tout dû à la présence d'autres acteurs de l'accompagnement. De ce fait, l'élu n'a pas la nécessité d'intervenir hors de son champ de compétences obligatoires et laisse aux acteurs compétents en la matière le soin de suivre les projets de création. Il joue souvent un rôle de relais et d'orientation des porteurs de projets qui s'adressent à lui vers les autres structures.

Cependant, il faut nuancer cette idée, puisqu'il existe des dispositifs où les acteurs politiques s'impliquent pleinement. Le cas de Brioude en est un bon exemple, avec le dispositif « Place aux jeunes » (mis en place par la communauté de communes et relayé par la mission accueil du Pays de Lafayette). Il n'y a donc pas systématiquement un éloignement en termes d'intérêt des politiques concernés. Toutefois, on ne peut pas dire que la proximité des acteurs publics locaux avec les créateurs soit la règle puisque même pour les dispositifs que l'on vient de citer, l'action se déroule à l'échelle de la communauté de communes (dans le cadre des compétences liées au développement économique) ou du Pays (pour les Pays disposant d'une mission accueil de nouveaux habitants), structures dont la majeure partie du territoire est rurale. De même, certains élus (Roanne, Thiers) ont une vision assez pessimiste de la démarche de création d'activités individuelles, ce qui explique qu'elle soit peu soutenue directement.

- Un encadrement assez conventionnel

Les communes et EPCI semblent moins directement impliquées, alors que les chambres consulaires (notamment les chambres de commerce et d'industrie) sont prépondérantes. Les CCI, même si elles ne sont pas présentes localement dans chacune des villes étudiées, apparaissent comme des acteurs incontournables à la création d'activités, elles possèdent des moyens importants et un grand savoir faire d'accompagnement sur les questions financières, techniques et humaines. On observe une logique de délégation de ces missions par les acteurs publics. Il y a donc un encadrement offert par ces territoires urbains assez favorable à la création, mais assez conventionnel (CCI, dispositif mis en place par les collectivités comme « Entreprendre en Roannais »).

Les dispositifs originaux ou relevant du champ de l'économie sociale et solidaire ont été peu observés, à l'exception de l'Université solidaire et citoyenne (Roanne) plus à l'écoute des porteurs de projets individuels innovants. Ce dispositif a été mis en place suite à un appel à projets de la Région Rhône-Alpes et a proposé une « plate-forme d'émergence citoyenne dans le Roannais ». Le constat initial est qu'aujourd'hui, maints problèmes, questions, idées, portés par des citoyens ou des collectifs, n'aboutissent jamais, faute de trouver des partenaires et des moyens pour les concrétiser. Un tel processus/dispositif se situe donc au niveau de l'émergence des projets. Il s'agit d'accompagner les partenaires-demandeurs dans l'identification et la mise en réseau des acteurs sociaux, économiques et associatifs, et plus

précisément dans l'accompagnement des porteurs de projet. Il en est de même dans ce qui précède l'apparition d'une idée de projet dans l'espace public. Le dispositif comporte une première phase de diagnostic (« construction du paysage »), qui a, d'ores et déjà, mis en évidence l'importance, sur les territoires concernés, de la création d'activités dans le champ de l'économie sociale et solidaire, qu'il s'agisse d'initiatives individuelles ou de projets associatifs.

Par ailleurs, les collectivités et accompagnateurs ont une image assez négative des démarches de création auto-entrepreneuriales qui sont perçues comme limitant le rôle des structures d'accompagnement et sont considérées comme peu viables à court et moyen terme. On peut aussi supposer que, dans un environnement urbain, les pouvoirs publics et consulaires recherchent davantage l'implantation d'entreprises offrant un nombre significatif d'emplois : une auto-entreprise n'est pas vraiment significative dans une ville petite ou moyenne, du moins, pas autant qu'elle peut l'être en zone rurale, où l'occupation de l'espace et les activités s'appuient plus souvent sur des trajectoires individuelles (agriculture...).

- Des nuances entre acteurs des petites villes et des villes moyennes

Il est difficile de généraliser. Les différents territoires urbains ne peuvent être considérés de manière globale, ils ont leurs spécificités, qu'il s'agisse de leurs ressources, de leurs potentiels ainsi que des traditions et des caractéristiques sociologiques de leurs populations. Pourtant, les études menées incitent à apporter des distinctions dans l'accompagnement entre villes moyennes et petites villes. La petite ville n'a pas la proximité élu/créateur du milieu rural, elle n'a pas non plus le dynamisme et l'envie de la ville moyenne. En effet, la représentation des acteurs vis-à-vis de la petite ville est largement réductrice, ils pensent la petite ville comme rurale, ce qui peut être à l'origine de politiques de développement économique trop peu ambitieuses alors que la petite ville peut être dynamique. Ils ont par conséquent des stratégies correspondant à des territoires ruraux tout en ayant parfois du mal à se positionner par rapport à eux (pour certains, le caractère rural et agricole de certaines activités semble considéré comme handicapant en termes de création d'activités).

Inversement, la notion de ville moyenne est bien intégrée par les structures (et les créateurs) de ces territoires, qui insistent sur les potentiels liés à la dynamiques d'accompagnement et à la proximité entre créateurs et accompagnateurs.

Dans cette distinction, il a été observé que l'aire urbaine d'Aubenas, de taille intermédiaire au sein de l'ensemble étudié (tableau 1) se rapproche des caractéristiques observées dans les villes moyennes. Inversement, le cas de Privas est intéressant : c'est la préfecture de l'Ardèche, mais c'est une petite ville et la dynamique d'accompagnement est beaucoup moins développée qu'à Aubenas.

b- Le second pôle du triptyque : le créateur, un développement des réseaux sociaux et un encastrement au territoire d'activité nécessaires à la réussite de son projet

Les travaux menés dans les villes petites et moyennes correspondent bien aux hypothèses initiales. Il est nécessaire d'accompagner le créateur dans le développement de son activité mais cela ne suffit pas à la réussite de la création. La mobilisation de réseaux sociaux par le créateur et son insertion dans le tissu local nous semblent des conditions *sine qua non* pour sa réussite. L'environnement du créateur et de son activité est envisagé du point de vue de la « proximité géographique » mais aussi de la « proximité socio-économique ».

Les trois thématiques « rurales » retenues pour CréActE (agriruralité, services et activités innovantes) semblent peu opérationnelles : les activités agrirurales ne sont pas (ou très peu) présentes, les activités de services en lien avec le vieillissement sont déjà assurées par les organismes existants, les activités alternatives peu présentes sauf autour de Roanne. Ces trois

catégories n'ont donc pas été retenues comme entrée du domaine de création : tout type de créateur a été pris en compte.

Les différents travaux des autres VR ont permis de montrer comment les activités créées dans les territoires ruraux sont à la fois une source de vitalité et de cohérence pour les territoires. Les parcours des créateurs ont mis en évidence le fait que l'activité agrirurale est très souvent l'aboutissement d'une réflexion et d'un parcours de vie. La création de l'activité doit alors être perçue, non pas comme une activité économique quelconque, mais comme un moyen pour le créateur de s'épanouir. Dans cette logique, le créateur et l'activité elle-même peuvent être une source de lien social. En effet, outre les éléments importants de valorisation des ressources locales, les activités agrirurales génèrent une forme de relocalisation de l'activité dans les territoires ruraux. Cette dynamique, qui s'oppose fondamentalement à une logique de déprise, est fondée non pas sur la recherche de profit, mais sur une volonté de produire de manière responsable, sur les principes du développement durable.

Qu'en est-il dans les territoires urbains ?

- Des profils de créateurs variés

Le profil type du créateur reste difficile à faire apparaître, dans la mesure où il cache des réalités individuelles qui sont fondamentales dans la création d'activités. Toutefois, on a pu observer trois grands types de créateurs, notamment en raison de leurs motivations. En effet, il apparaît clairement que ce qui prime dans la démarche de création c'est le développement personnel du créateur qui s'articule autour de la concrétisation d'un projet. Cet accomplissement trouve son origine soit dans une passion qui souhaite s'exprimer, soit dans un désir de libération et d'indépendance, soit enfin dans une attitude de résilience face aux difficultés du marché de l'emploi. La création d'activités est donc presque toujours une prise en main du créateur par lui-même. La moyenne d'âge des créateurs est de 38 ans (enquêtes Roanne et Montluçon) et la création intervient après un parcours en tant que salarié.

Tableau 2- Les motivations de créateurs dans les villes moyennes

Indépendance	Valeurs/Passion	Résilience
Volonté de devenir son propre patron	Concrétiser ses choix, ses passions dans un projet professionnel	Créer son propre emploi pour faire face au chômage (impact des caractéristiques des bassins d'emplois)

Source : enquêtes créateurs Roanne, Montluçon, Aubenas

Cette dimension est à rapprocher de la dimension personnelle et du système de valeur que CréActE a pu mettre en évidence pour la création d'activités agrirurales.

- Une démarche complexe de création d'activités

La création d'activités est globalement perçue comme une démarche complexe par les créateurs. Les politiques publiques sont soit mal connues soit sans effet dans les choix de localisation des créateurs (les autres motivations priment). Les créateurs semblent assez perdus face aux dispositifs existants, peu ou mal connus, peu utilisés.

Par ailleurs, les enquêtes font ressortir la place du réseau informel d'aide à la création (famille, connaissances, etc.). La dimension personnelle du projet de création est

fondamentale, les individualités des créateurs sont à prendre en compte dans le suivi du projet. Un critère important dans le choix de localisation de l'activité est la présence de la famille sur le territoire.

Les motivations des porteurs de projet pour créer sont multiples mais certaines ont un lien direct avec le territoire et avec son insertion dans celui-ci (ancrage fort au territoire). Le territoire semble donc avoir un rôle important à jouer dans la création d'activités. Certains éléments diffèrent des territoires ruraux, notamment la question foncière (inégalement présente selon les caractéristiques foncières et immobilières des villes). Les créateurs des villes petites et moyennes sont fortement attachés à leur territoire (même s'il faut distinguer entre les nouveaux habitants et les créateurs anciennement installés dans leur territoire et tenir compte du profil des villes). On observe l'idée de confiance dans le territoire qui est connu et approprié.

Ainsi l'hypothèse que les créateurs en milieu rural seraient plus investis dans leur territoire (idée de faire vivre le territoire) que les créateurs urbains est-elle fortement à nuancer.

De même, une des hypothèses de CréActE est que la création d'activités serait plus difficile en milieu rural car les créateurs seraient moins bien accompagnés et auraient donc une approche plus personnelle et plus construite. Dans les villes petites et moyennes, l'encadrement est théoriquement plus complet et plus accessible, mais dans la pratique, le recours par les créateurs est loin d'être systématique.

En somme, la situation des créateurs des villes petites et moyennes se rapproche sensiblement de celles observées dans le monde rural (hormis la nature de leur activité), malgré des différences dans l'organisation des structures d'encadrement.

c- Le troisième pôle du triptyque : les territoires favorables à la création d'activités et d'emplois.

Le projet CréActE met délibérément l'accent sur l'importance pour un territoire de s'assurer une certaine plasticité, c'est-à-dire d'avoir la capacité à engendrer de nouvelles combinaisons de ressources, à se recombiner. Le rôle du territoire de création se confirme dans les exemples urbains.

- L'influence des caractéristiques locales

La structure du marché de l'emploi local est très déterminante dans l'émergence de nouvelles activités sur un territoire. La création d'activités est fortement influencée par le cadre de vie et les traditions d'activités des territoires (exemple du poids de la tradition industrielle à Thiers). Le poids des représentations et notamment les traditions industrielles influence directement la dynamique de création d'activités dans la petite ville. En termes d'image, le poids du secteur secondaire n'est-il pas un marqueur d'une plus forte urbanité, par opposition à des petites villes tertiaires davantage assimilables à des pôles ruraux ? La précarité de l'emploi est un facteur encourageant la création d'activités. Le créateur met en place une stratégie de création pour créer son propre emploi, soit pour sortir d'une situation de chômage, soit pour remédier à la précarité de l'emploi qu'il occupe. On note l'importance de la part des salariés et employés et le fort taux de création par des chômeurs. La situation de crise de certains territoires semble paradoxalement favorable à la création d'activités.

- Des atouts territoriaux variés dans une approche nécessairement transversale

Le dynamisme économique, le cadre de vie, la vie culturelle et associative, d'une part, l'image attractive des territoires et la coordination plutôt efficace, d'autre part, constituent des

facteurs favorables et potentiellement des leviers à la création d'activités. L'accessibilité des territoires, les services présents, leur dimension urbaine ainsi que leur démographie contribuent à les rendre attractifs. Il importe de replacer les dispositifs d'accompagnement à la création d'activités dans un faisceau de politiques plus larges et d'actions en faveur de l'attractivité territoriale qui ne soient pas nécessairement économiques.

En effet, les principaux atouts perçus par les acteurs des petites villes dans la création d'activités sont la proximité avec les grands pôles urbains, le cadre de vie, l'offre de travail et de services importante. La présence de dynamiques locales et d'actions mises en place par les structures locales (pépinières d'entreprises, forums, etc.) sont d'autres éléments encourageant l'émergence de projets professionnels.

Tableau 3 - Bilan des profils du créateur et de l'accompagnement à la création d'activités dans les villes petites et moyennes

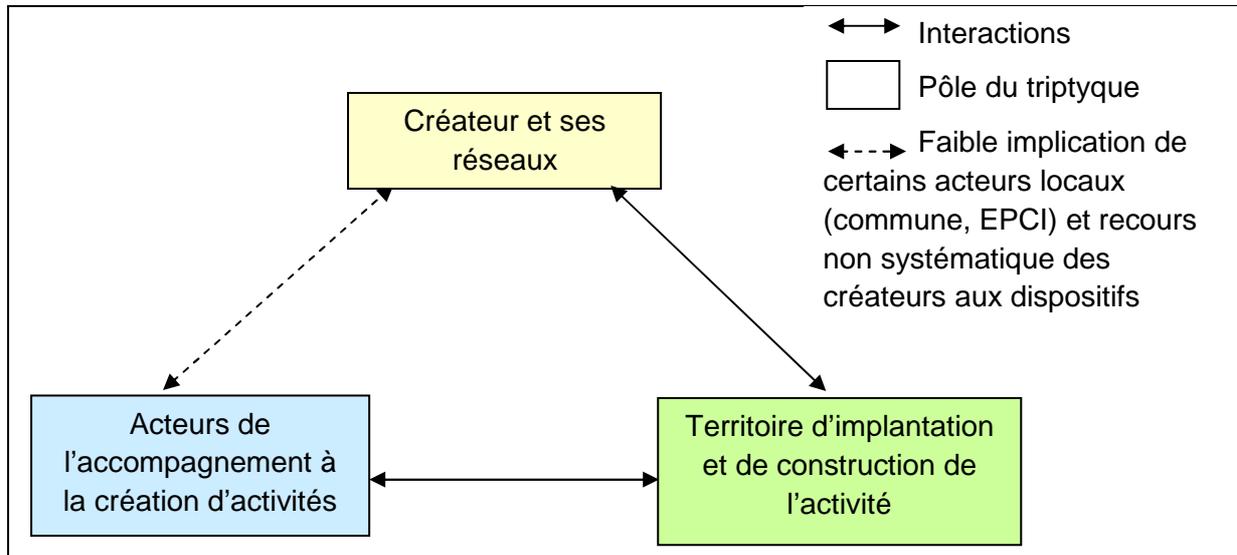
Créateurs	Accompagnement
<ul style="list-style-type: none"> • Fortes contraintes (ressenties) dans les démarches de création et recours pas systématique aux structures d'accompagnement • Distinctions entre les profils des créateurs • Démarche personnelle de la création d'activités • Importance du lien/confiance au territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Inégale implication des communes ou d'EPCI dans l'accompagnement des créateurs • CCI apparaissent comme acteurs incontournables de l'accompagnement • Réelle interconnaissance des acteurs de l'accompagnement mais travail en collaboration peut être amélioré • Le parcours de la création d'activités n'est pas assez clair, pas assez balisé • Poids des représentations des acteurs et distinction entre petites villes et villes moyennes

Source : synthèse des entretiens

d- Bilan de l'éclairage comparatif avec les territoires urbains

A partir des précédents travaux, **le modèle du triptyque de co-crédation** a été formalisé. On a pu analyser que chaque élément du triptyque est un pilier essentiel à la création et à la réussite d'une activité en milieu rural. Le créateur et son accompagnement ont longtemps été considérés comme la clé de voûte de cette création alors que le territoire ne faisait que la soutenir. Aujourd'hui, le territoire, ses réseaux, ses acteurs, constituent un élément dynamique intervenant et pouvant agir sur la création d'activités. L'accent est mis sur la relation de ces trois piliers en tant qu'élément explicatif de l'émergence des créations d'activités en milieu rural. Dans les villes petites et moyennes, ces analyses sont également observables, avec toutefois des nuances dans la relation créateurs/accompagnement (moins forte, moins évidente ou moins directe).

Figure 2 - Le triptyque de co-crédation dans les villes petites et moyennes

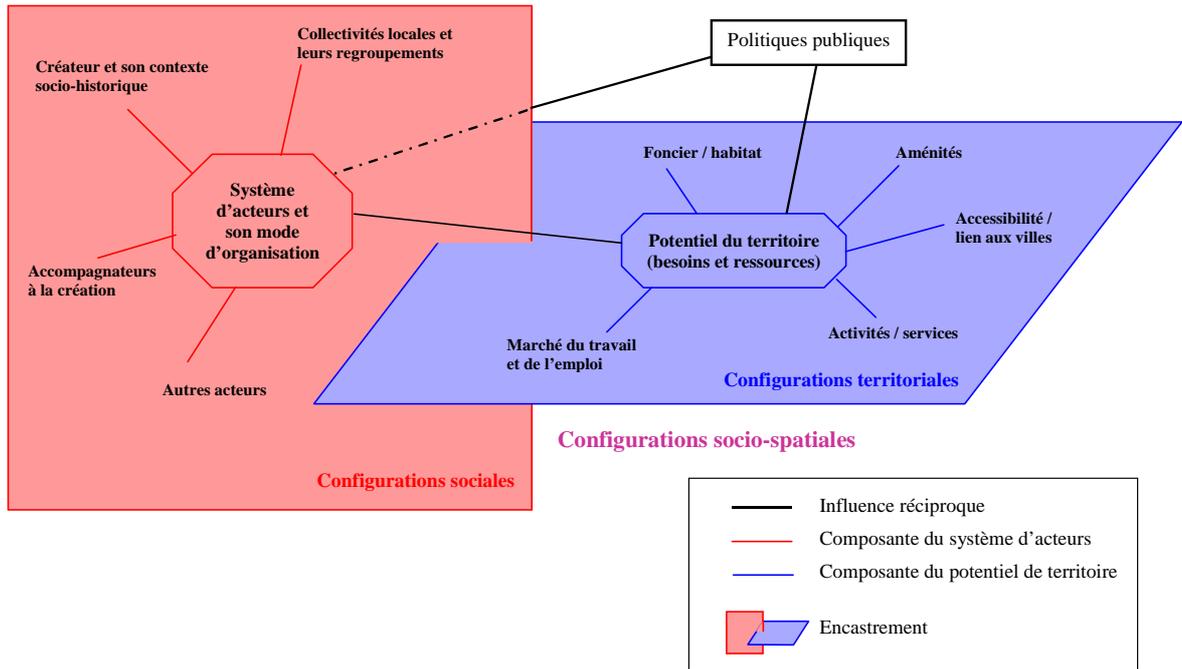


Source : d'après modèle initial CréActE

Le second modèle est celui de **l'encastrement territorial et relationnel** qui permet de faire émerger des situations où les créateurs peuvent bénéficier de leurs ressources professionnelles, familiales, amicales et conjugales. L'intérêt est donc bien de considérer que l'action économique est « encadrée » dans des réseaux de relations sociales. Le postulat de l'encastrement permet de considérer que la création d'activités n'est pas simplement qu'un résultat économique. De plus, l'encastrement permet de comprendre comment les créateurs mobilisent l'ensemble de leurs ressources mais également celles de leurs réseaux (fig. 3). Puisque l'activité économique est considérée comme encadrée dans les relations sociales, il n'est pas possible de ne donner qu'un seul point de vue, qu'il soit économique, sociologique ou géographique. On comprend alors rapidement que la notion d'encastrement est pertinente du point de vue analytique, car elle permet de prendre en compte l'ensemble des facteurs ayant une influence sur la création d'activités.

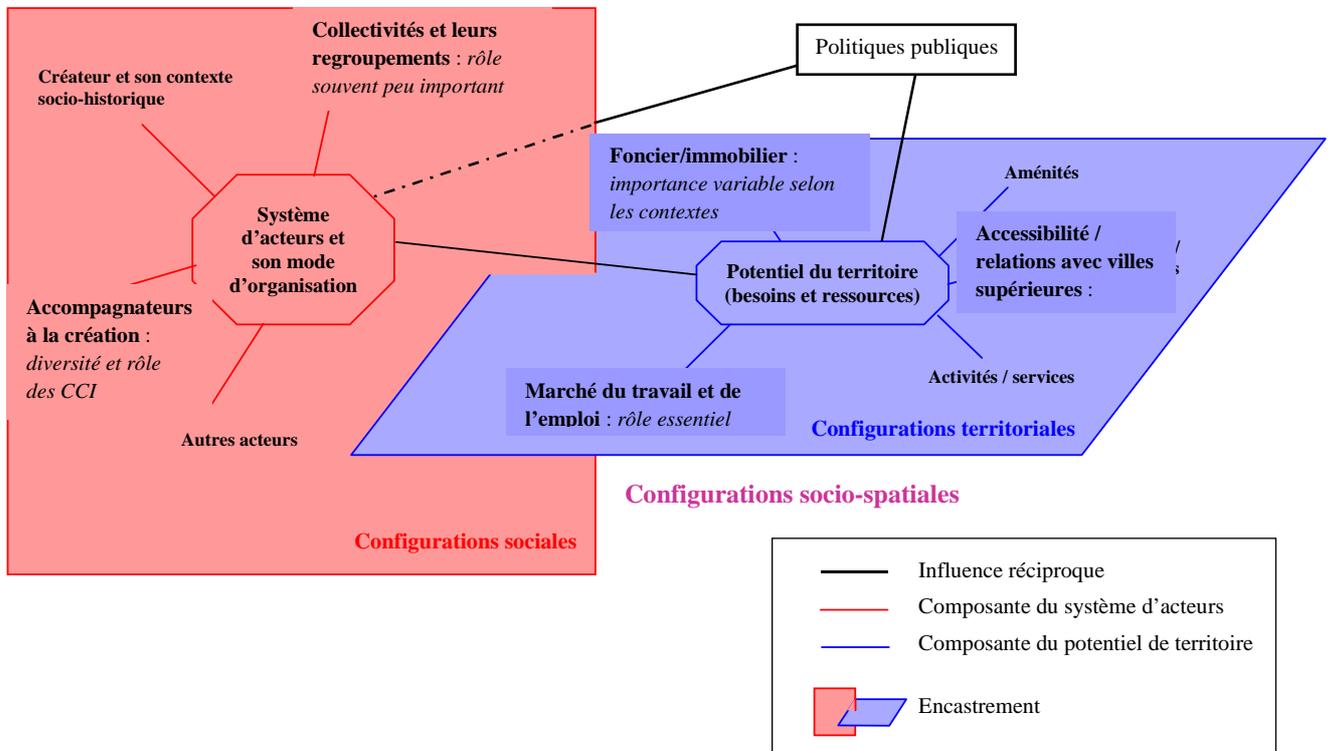
Dans les villes petites et moyennes, l'importance de l'encastrement se vérifie, avec des nuances dans les ingrédients des configurations sociales (moindre part des collectivités locales) et des configurations territoriales (importance des caractéristiques socio-économiques des territoires, rôle variable des enjeux fonciers et immobiliers selon les cas).

Figure 3 - Le modèle initial de l'encastrement



Source : CréActE, VR1

Figure 4 - Le modèle de l'encastrement dans les villes petites et moyennes



Source : d'après modèle initial CréActE

5- Synthèse et préconisations concernant les leviers d'accompagnement à la création d'activités

Plusieurs aspects ressortent de l'éclairage comparatif avec les territoires urbains qui conforte et complète les travaux CréActE dans les territoires ruraux.

D'abord, le constat d'une image « trouble » de l'aide à la création d'activités par les créateurs laisse penser qu'une réflexion sur son organisation est à entreprendre au moins en termes d'image et de communication pour l'ensemble de la filière. Les lacunes identifiées par les créateurs dans l'accompagnement sont un manque de soutien financier (rôle des banques jugées très « frileuses » dans le contexte économique actuel) et globalement l'absence de suivi après la création de l'activité (manque de formation, par exemple pour gérer ses stocks ou ses relations avec les fournisseurs).

Si une interconnaissance existe bel et bien entre les acteurs de l'accompagnement dans les villes petites et moyennes, leurs habitudes de travail en commun et leurs démarches partenariales pourraient être sensiblement améliorées. De même, la définition d'une stratégie commune de l'aide à la création d'activités est nécessaire au moins pour que le créateur gagne en lisibilité dans son parcours.

Il est important de clarifier les compétences de chaque structure d'accompagnement et de renforcer l'implication des élus dans le suivi des créations d'activités. En effet, l'acteur politique doit avoir une présence plus remarquée dans l'accompagnement de la création, au moins pour que les territoires manifestent ostensiblement leur désir d'accueillir de nouvelles activités. Cet enjeu nous semble particulièrement essentiel au niveau des petites villes, dans lesquelles les élus semblent moins directement impliqués que dans les territoires ruraux, et qui disposent de moins de structures d'accompagnement (ou alors elles sont plus éloignées) que les villes moyennes.

Enfin, le processus d'accompagnement apparaît comme trop peu sécurisé pour les créateurs. Si l'effort d'aide à la création est bien réel, la segmentation des aides et du suivi doit être revue pour offrir des conditions sécurisées au créateur à plus long terme, et notamment dans la première année de l'existence de l'activité (mise en place d'un parcours mieux balisé). Dans cette logique de simplification et de sécurisation du processus d'accompagnement, les Chambres de Commerce et d'Industrie, qui apparaissent pour les créateurs comme l'acteur incontournable de l'aide à la création, ont un rôle fondamental à jouer en termes d'animation du réseau.

Les créateurs sont conscients que l'accompagnement constitue un plus dans le processus de création d'activités. Ceci nous laisse donc penser que si les conditions matérielles offertes aux créateurs sont importantes pour la création d'activités, le facteur clé est la confiance induite par l'ensemble des données socio-économiques favorables sur les territoires. En termes de création d'activités, les villes petites et moyennes doivent donc être perçues, tout comme les territoires ruraux, comme des objets sociologiques vecteurs de confiance. Cette confiance se base principalement sur les signaux de dynamisme économique envoyés par les différentes structures qui informent le créateur, mais elle repose aussi sur l'ancrage territorial de ces derniers. En effet, l'attachement au territoire, la connaissance des spécificités territoriales sont en soi un vecteur de confiance pour le créateur.

Il y a ainsi un effet levier d'une bonne gouvernance entre les acteurs locaux, les structures d'appui et les créateurs, mais il existe des marges de progrès : une plus grande implication des collectivités territoriales semble nécessaire (surtout dans les petites villes), une meilleure lisibilité des rôles respectifs et un renforcement des partenariats, une meilleure adaptation des

structures en appui aux projets des créateurs, un encouragement à toute forme de réseau permettant d'insérer les créateurs dans les dynamiques territoriales.

Références bibliographiques

Baleyrier D., Gazelle J., Morel S. (2011). *Etats des lieux de la création d'activités et des dispositifs d'accompagnement sur les territoires de Thiers et d'Ambert*, projet collectif M2 STRATAM, Université Blaise Pascal

Chilotti J. (2011). *Les facteurs d'émergence de la création d'activité au cœur de villes petites et moyennes du Massif Central, Privas, Aubenas, Roanne*, mémoire de stage M1 DTNR, Université Blaise Pascal

Collectif (2001). *Commerces et services dans les campagnes fragiles - Régions intérieures françaises et ibériques*. Clermont-Ferrand, PUBP, collection CERAMAC n°15. 288p.

Édouard, J.-C. (2008). La petite ville: contexte scientifique et enjeux de développement-aménagement. In *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, mars, 2008-1, pp. 3-12.

Édouard J.-C., Mainet H. (2007). L'Allier face à la métropolisation. In *Cahiers de Géographie du Québec*, volume 51, n°143, septembre, pp. 177-195.

Édouard J.-C. (ed.). (2002). *L'Auvergne urbaine. Mythes et réalités de la ville auvergnate*. Clermont-Ferrand, PUBP, collection CERAMAC n°18. 256p

Garcia A., Marie T. (2011). *Créations d'activités et dispositifs d'accompagnement, Bassins de vie d'Issoire et de Brioude*, projet collectif M2 STRATAM, Université Blaise Pascal

Johany F. (2001). *Création d'activité dans les villes moyennes du Massif central, Roanne et Montluçon*, mémoire de stage M2 DYNTAR, Université Blaise Pascal

Lenain M.-A.. (2011). *Dynamiques et accompagnement des TPE inventives en espace rural isolé. Entre territoires et réseaux. L'exemple en Cézallier, Combrailles et Millevaches*, thèse soutenue à l'Université Blaise Pascal

Pecqueur B. (1994). La construction du territoire par les acteurs. Territoires ruraux et développement - Quel rôle pour la recherche? Association Descartes (ed), CEMAGREF: pp. 69-81.

Ricard D. (ed.). (2010). *Développement durable des territoires. De la mobilisation des acteurs aux démarches participatives*. Clermont-Ferrand, PUBP, collection CERAMAC n°28. 452p

Saieilles S. (2010). Les trajectoires des entrepreneurs néo-ruraux, *Journal of Social Management – Revue Européenne des Sciences Sociales et du management*, vol.8, n°1&2 : p. 137-160.

Saieilles S. (2006). Le faible encastrement territorial : handicap ou opportunité pour la création d'entreprise en milieu rural ? Fifth Proximity Congress - Cinquièmes Journées de la Proximité, Bordeaux.

Verbeck, C., Lenain M.-A., Blasquie Revol H. (2011). Vers un nouveau modèle systémique dans l'analyse de la création d'activités et d'emplois en espace rural. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, vol. 2011-02 : pp. 369-388